



REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

*Ministère de la Santé
et de l'Action Sociale*

Le Ministre

N° 06826

N°MSAS/SG/BL/M.B

Dakar, 01 JUIN 2017.

Objet : Demande de validation des BAT des paquets avec messages sanitaires

Référence : V/L en date du 22 mai 2017

Monsieur le Directeur général,

Par lettre citée en référence, vous m'avez transmis les « artworks » pour validation avant impression des paquets d'Excellence Full Flavor et de Houston Full Flavor que vous commercialisez au Sénégal.

A cet effet, mes services techniques compétents ont procédé à la vérification et ont validé lesdits échantillons comme étant conformes à la réglementation.

Toutefois, avant toute mise sur le marché, je vous demande de bien vouloir me transmettre à nouveau des échantillons physiques de paquets, de cartouches, de cartons ou de tout autre conditionnement, conformément à l'article 11 du décret n°2016-1008 du 26 juillet 2016, pour vérification.

Par ailleurs, les terminologies « Excellence Full Flavor et Houston Full Flavor » semblent renvoyer à des arômes et conformément à la réglementation en vigueur notamment l'article 4 du décret n° 2016-1008 du 26 juillet 2016, il est interdit d'importer, de distribuer ou de vendre au Sénégal un produit du tabac contenant un arôme. C'est le sens de ma lettre circulaire n° 05424 MSAS/SG/BL/MB du 02 mai 2017, par laquelle je vous rappelais l'entrée en vigueur de cette mesure à partir du 15 mai 2017.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir me préciser le contenu de ces notions.

Veillez croire, **Monsieur le Directeur général**, à l'assurance de ma parfaite considération.

A

Monsieur Yann FOURDRIGNIEZ

Directeur général MTOA

DAKAR









